COMMUNE DE VACHERESSE
Mairie
74360 VACHERESSE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023_018
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022
du budget "Service extérieur pompes funèbres"

Séance du 15 mars 2023 à 18 heures 30

Nombre de membres en exercice :	12
Nombre de membres présents :	10
Nombre de suffrages exprimés :	11
VOTES : Pour 11 - Contre 0 - Abstentions 0	
Date de convocation : 9 mars 2023	

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur TUPIN-BRON Jean, Maire-adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du budget "Service extérieur pompes funèbres" dressé par Monsieur Ange MEDORI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		5 078.52				5 078.52
Opérations de l'exercice	2 053.58	2 500.00	1 153.58	1 153.58	3 207.16	3 653.58
TOTAUX	2 053.58	7 578.52	1 153.58	1 153.58	3 207.16	8 732.10
Résultats de clôture		5 524.94		0.00		5 524.94
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	2 053.58	7 578.52	1 153.58	1 153.58	3 207.16	8 732.10
RESULTATS DEFINITIFS		5 524.94		0.00		5 524.94

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : MM. TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien, CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine (pouvoir à MARTIN Françoise), RATEL Aurélie, MARTIN Françoise

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire,
Ange MEDORI

Le secrétaire de séance,
Aurélien PETIT-JEAN